

Défendons le remplacement et le service public d'Éducation face à l'austérité : non à la fusion des brigades !

Le ministère engage une politique d'austérité sans précédent : 4 000 suppressions de postes, réorganisations imposées, réduction des moyens.

La refonte des brigades de remplacement, décidée nationalement et dont la mise en œuvre est prévue pour la rentrée 2026, s'inscrit pleinement dans cette logique.

Elle met en danger les missions et rémunérations des personnels, les conditions de travail de l'ensemble des équipes et le bon fonctionnement du service public d'éducation.

Ce que prévoit le projet ministériel

Fusion départementale de toutes les brigades

Fin des ZIL, des brigades REP+ et des brigades de formation continue. Fusion à la rentrée 2026 dans un seul corps de brigade.

Élargissement des zones de remplacement

Les personnels remplaçants seraient soit répartis dans une unique zone départementale, soit dans quatre zones dont les limites resteraient franchissables selon les besoins.

Dans les deux cas, les zones seraient bien plus larges qu'actuellement, les déplacements accrus, davantage de fatigue, des retards inévitables et des difficultés à assurer une continuité pédagogique.

Les écoles seraient, de ce fait, davantage confrontées aux répartitions.

Fin de la gestion de proximité et incertitude sur la gestion humaine

Aujourd'hui, les secrétaires de circonscription connaissent les écoles, leurs besoins spécifiques, les équipes et les remplaçant·es. Demain, cette gestion serait confiée à une plateforme informatisée "ARIA" et pourrait être retirée aux circonscriptions pour être centralisée en DSDEN.

Les retours d'autres départements déjà engagés dans cette réforme relèvent des affectations incohérentes voire irréalisables, des temps de trajets accrus et des difficultés à obtenir un interlocuteur humain.

Baisse inacceptable des rémunérations

ISSR versées uniquement lors des remplacements d'enseignant·es absent·es (plus d'ISSR pour les compléments de direction, ESS ou temps partiels, etc.)

Pour les brigades REP+ et ceux rattachés en REP+: fin de l'indemnité mensuelle (426 € brut), remplacée par un prorata des jours travaillés en éducation prioritaire (avec exclusion des week-ends, mercredis, et vacances).

Affaiblissement de la formation continue et de l'Éducation prioritaire

La disparition des brigades dédiées remettrait en cause les départs en formation et les décharges REP+, pourtant inscrits dans les textes.

Un projet guidé par l'austérité

Le DASEN reconnaît qu'il manque déjà au moins 100 remplaçant·es pour atteindre la moyenne nationale. Pourtant, au lieu de créer les postes nécessaires, l'administration choisit de mutualiser, fusionner, réduire les indemnités et élargir les zones d'intervention. C'est un choix budgétaire !

La crise du remplacement vient du manque massif de personnels, pas de l'existence de brigades spécifiques !

D'autres choix politiques sont possibles :

- doter le département de postes de remplaçant·es à la hauteur des besoins ;
- maintenir la gestion humaine de proximité ;
- maintenir les missions et les spécificités de chaque type de brigades ;
- garantir une continuité pédagogique pour les élèves.

Ce que nous refusons :

- La dégradation des conditions de travail et de rémunération des 993 brigades du département.
- La perte d'identité professionnelle et des missions spécifiques.
- L'affaiblissement de la formation continue et du droit à la décharge REP+.
- Une réforme guidée exclusivement par des impératifs budgétaires.
- Une refonte nationale du remplacement qui dépassera largement les seules brigades et impactera toutes les écoles.

Nous demandons :

- l'abandon de la fusion des brigades de remplaçant·es
- Le maintien des brigades actuelles et de leurs missions.
- Le maintien d'une gestion de proximité en circonscription, au plus près des équipes et des réalités des écoles.
- Le maintien intégral des indemnités (ISSR, REP+).
- Aucune perte de rémunération pour les remplaçant·es.
- L'abandon des suppressions de postes annoncées dans le premier degré.
- La création immédiate des postes nécessaires pour assurer un remplacement de qualité.

Pour la défense de nos métiers et des services publics :

Mobilisation, y compris par la grève, le jeudi 4 décembre à partir de 12h30 devant la DSDEN 13 (Bd Charles Nédélec – Marseille)

À l'occasion du troisième groupe de travail sur la refonte du remplacement, faisons entendre collectivement notre opposition à cette réforme et nos revendications !

Après le 4 décembre, on continue !

Pour s'informer, se coordonner et préparer les prochaines actions :

Rejoignez le groupe WhatsApp intersyndical « Brigades en lutte 13 » :

<https://chat.whatsapp.com/GVA2aKN4w99FUo4ZOnHF7n?mode=hqrt3>

Signez la pétition intersyndicale :

<https://c.org/mtw9tpGDLp>

Exigeons, toutes et tous ensemble, du ministère et du DASEN de renoncer à cette fusion et d'engager un plan d'urgence pour garantir un remplacement de proximité, une formation continue de qualité et un service public d'éducation à la hauteur des besoins.